

ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT Parcelles section YD n°103 et 105

Le Maire de la commune d'YSSAC-LA-TOURETTE

VU la demande présentée en date du mardi 26 avril 2022, par laquelle le cabinet GEOVAL, pour le compte de la propriété de la COMMUNE D'YSSAC LA TOURETTE, sollicite l'alignement de la voie communale au droit des parcelles cadastrées Section YD n°103 et 105 ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'état de lieux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'alignement fixant la limite du domaine public communal et du domaine privé des parcelles cadastrées Section YD n°103 et 105 est défini à la limite de fait conformément au plan ci-joint annexé au présent arrêté suivant les segments de droite joignant les points « A-B ».

ARTICLE 2 :

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme ou à une autorisation de voirie nécessaire aux travaux qu'il projette de réaliser sur ou en bordure du domaine public.

Si des travaux en limite de voie sont envisagées à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

AR Prefecture

063-216304733-20220524-2022820-AR
Reçu le 24/05/2022
Publié le 24/05/2022

Fait à YSSAC-LA-TOURETTE, le 24/05/2022

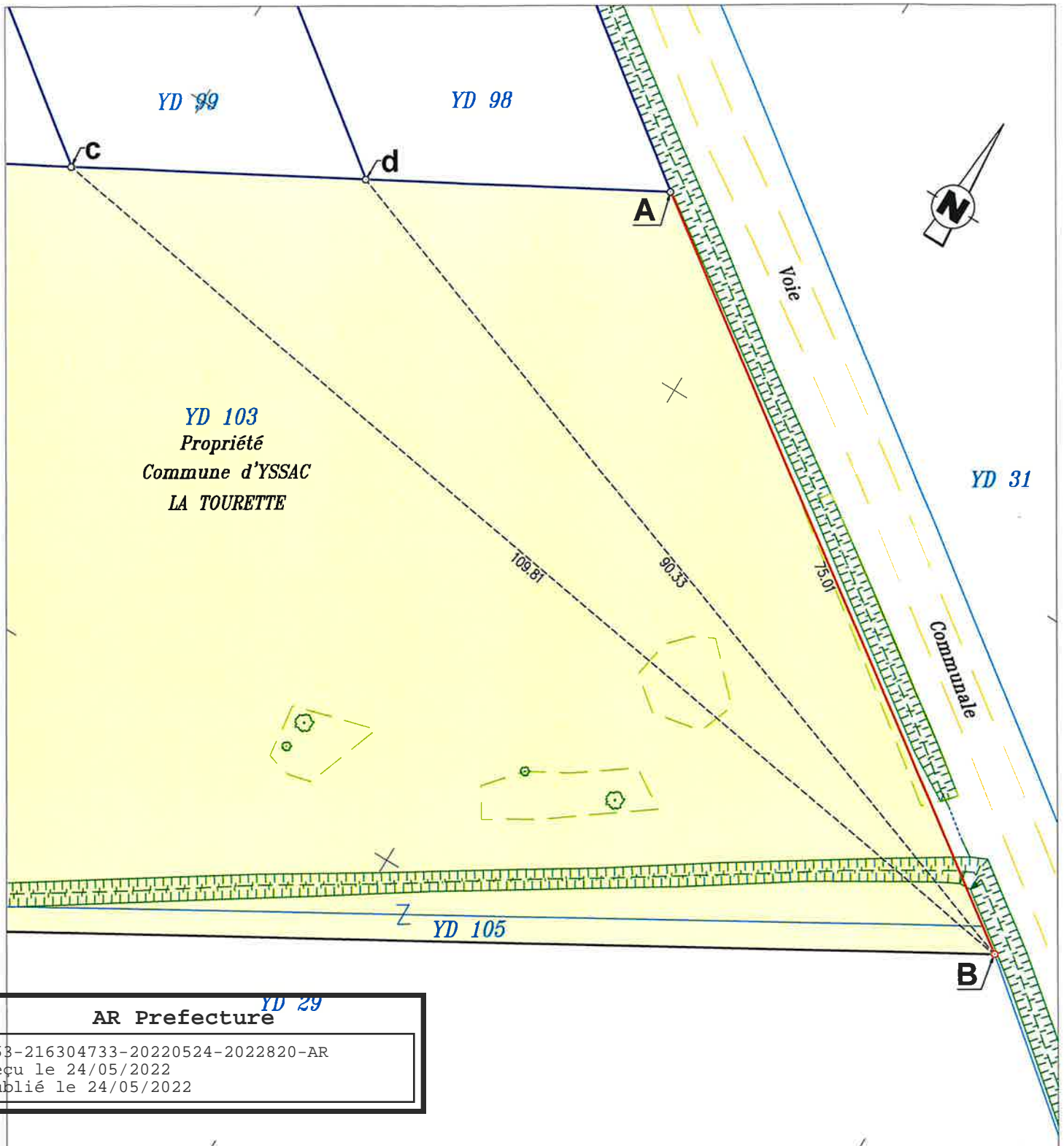
Le Maire, Alain FRADIER



PLAN ANNEXE A L'ARRETE D'ALIGNEMENT

délivré suivant le segment de droite joignant les points
A-B

au droit de la propriété " Commune d'YSSAC LA TOURETTE " cadastrée section YD n°103 et 105



Les points, dont la position se trouve rapportée sur le plan ci-dessus, sont matérialisés sur les lieux par :

A = borne existante de type 'Féno' blanche

B = borne nouvelle de type 'Féno' blanche

Points d'appuis :

c-d = bornes existantes de type 'Féno' blanches

GEOMETRES-EXPERTS

3 avenue Archon Despérouses

63200 RIOM

Tél: 04-73-38-30-98

Email: riom@geoval.info

Echelle : 1/ 500

Date : 26 avril 2022

Référence : C18587.01 - VT